



## Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2501 033

Le 17 janvier 2025

**OBJET :** *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des documents relatifs aux événements survenus à l'École polytechnique de Montréal en 1989*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 6 janvier 2025, visant à obtenir les renseignements cités en objet, plus précisément :

- Official police reports of the case;
- Photos and videos of "exhibits seized on the scene following the event, and elsewhere, subsequently" mentioned on Page 4 of the Montreal Coroner's Report (attached to email); [...]
- Forensic reports (autopsies) of Marc Lépine and the victims;
- Ballistic reports from the crime scene;
- Photos and videos of the crime scene;
- Detailed plans of the crime scene indicating location of exhibits or otherwise other relevant pieces of evidence;
- Tape recordings, videos, and/or textual transcripts of statements by "certain persons involved in the event who were interviewed" (exact wording); and
- Tape recordings and/or textual transcripts of 911 calls from within École Polytechnique (including the first call received by agent #36, position 616; the second by agent #97, position 606; and the third by agent 85, position 613, as indicated in the Coroner's Report, Page 15).

Au vu des documents demandés, nous comprenons de votre demande que vous aimeriez obtenir le dossier opérationnel complet concernant les meurtres commis par M. Marc Lépine à l'école Polytechnique de Montréal en 1989.

Au terme des recherches effectuées, aucun dossier opérationnel rédigé par la Sûreté du Québec, concernant M. Lépine dans le cadre de ces événements, n'a été repéré (art. 1 de la *Loi sur l'accès*).

Au vu des documents recherchés, nous vous invitons à adresser votre demande aux responsables de l'accès aux documents du Bureau du Coroner ainsi qu'au Service de police de la ville de Montréal, responsable de l'enquête relative à l'évènement visé, aux coordonnées suivantes :

**BUREAU DU CORONER**

Me François Martin  
Secrétaire général et directeur de l'administration  
2875, boul. Laurier, Le Delta II #390  
Québec (QC) G1V 5B1  
Tél. : 418 473-4962  
Télec. : 418 643-6174  
[acces.information.coroner@coroner.gouv.qc.ca](mailto:acces.information.coroner@coroner.gouv.qc.ca)

**SPVM**

ARCHIVES ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION SPVM  
C.P. 47583 CSP Plateau Mont-Royal  
Montréal (QC) H2H 2S8  
Tél. : 514 280-2970  
Télec. : 514 280-2985  
[responsable.information@spvm.qc.ca](mailto:responsable.information@spvm.qc.ca)

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : [accesdocuments@surete.qc.ca](mailto:accesdocuments@surete.qc.ca)

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Sania Cantina  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels